

ELA SIGNE UN ACCORD HISTORIQUE DANS LES MAISONS DE RETRAITE DE BISCAYE QUI MET FIN À LA GRÈVE DU SECTEUR ET QUI REPRÉSENTE UNE AMÉLIORATION DE 20% POUR LES SALARIÉES

L'organisation fait la force



“ **Un conflit du travail ne se gagne pas simplement parce que nous avons raison ou que nos revendications sont justes ou tout à fait acceptables. Un conflit du travail se gagne avec des efforts, de l'organisation, des moyens et de la volonté.**

Un syndicat ne peut pas dire que son objectif est d'éradiquer la précarité pour ensuite, refuser la mobilisation faute de moyens pour la soutenir sur la durée.

Les belles paroles ont des ailes ; ce qui reste, ce sont les accords comme le nôtre, gagnés après un combat long et difficile.

”

Si le conflit des maisons de retraite nous a appris une chose, c'est bien l'importance de la participation active des salariées dans l'adoption des décisions étant prises. Cela passe tout d'abord par l'élaboration d'un projet d'accords qui a été apporté à la table des négociations. «Toutes les affiliées à ELA ont reçu, sur leur lieu de travail, une enquête pour qu'elles expriment quels étaient, selon elles, les contenus importants face à la négociation de l'accord. Il en est ressorti que la réduction de la journée de travail, les ratios et les augmentations de salaire

Le maillot nous a donné le sentiment et la force de faire partie d'un groupe. Nous enfiliions le maillot vert et nous nous sentions comme des héroïnes capables de tout

POINTS LES PLUS IMPORTANTS DE L'ACCORD

1.- Journée de travail de 35 heures par semaine, passant de 1.698 heures par an à 1.592 heures.

- La pause de 20 minutes est reconnue comme temps de travail.
- Les 20 heures de formation seront considérées comme temps de travail.
- Par conséquent, la journée de travail réelle sera de moins de 35 heures.

2.- Augmentation du salaire de 140 euros par mois.

- Augmentation du bonus pour le travail dominical, de 1,70 euros/heure à 2,75 euros/heure.
- Augmentation du bonus pour le travail de nuit.

3.- 100% du salaire en cas d'accidents professionnels ou maladies professionnelles.

4.- Les clauses anti-réforme introduites lors de l'accord précédent sont maintenues.

étaient les principales préoccupations. Le projet a été créé sur cette base, puis approuvé par l'assemblée de déléguées de Biscaye, pour être finalement rapporté à la table des négociations.

Lors de la première réunion, comme l'indiquaient les pires prévisions, les organisations patronales ont présenté une offre absolument régressive, envisageant la perte de droits déjà acquis.

Dans ce contexte, avec des revendications très assimilées, seule la mobilisation était possible. «Aucun accord du



De gauche à droite, les déléguées d'ELA à la table des négociations, avec l'accord signé : Soraya, Maribel, Ana, Conchi, Zoa, Gloria, Blanqui, Ainhoa, Marina et Marivi. Leur témoignage a servi de base pour l'élaboration de cet article.

secteur des maisons de retraite n'a été fait sans une mobilisation dans la rue» commentent les déléguées du secteur.

Progressivement. Malgré une représentativité de 66%, la première option d'ELA n'a pas été de faire grève en solitaire. Les excuses du reste des syndicats ont été diverses, mais pour ces salariées, les raisons de fond de leur fuite, sont claires. «Sans caisse de résistance (fonds de grève), d'autres syndicats ne peuvent pas soutenir la mobilisation», concluent-elles.

Au cours de l'année 2016, des dizaines d'assemblées ont été réalisées sur tous les lieux de travail afin de préparer les personnes à un conflit qui prévoyait d'être long et difficile -comme ça a été le cas. La grève a connu plusieurs niveaux: elle a débuté par des étapes d'une journée ; qui sont passées à trois; ensuite cinq; une semaine, deux, trois et finalement, les grèves d'un mois entier se sont enchaînées. Ainsi, pendant presque deux ans, jusqu'à la victoire finale.

Un immense travail d'organisation. Le travail des déléguées du secteur pour mobiliser les salariées a été énorme. Chaque maison de retraite est un univers. Le message des déléguées aux salariées -qui les a touchées- était simple mais catégorique : «nous voulions qu'elles assimilent l'idée selon laquelle la mobilisation était la seule voie, la seule existante et que la victoire était entre nos

mains et plus nous serions nombreuses dans la rue, plus nous aurions de chances de gagner».

Faire grève n'est jamais une décision facile. Les déléguées d'ELA savaient parfaitement qu'il fallait casser le discours de la peur et de la résignation. «Certaines salariées argumentaient que la grève ne servait à rien. Nous leur donnions alors l'exemple de la négociation de l'accord précédent, où nous avons réussi à ce que la Réforme du Travail ne soit pas appliquée au secteur. Une autre excuse était le côté financier. Nous leur avons rappelé qu'ELA disposait d'une caisse de résistance, et que plus il y avait d'affilié(e)s dans l'entreprise, plus la caisse était conséquente. La troisième était celle du manque d'unité des syndicats. Là, nous leur répondions de demander des explications à ceux qui ne faisaient pas grève malgré leur approbation des revendications».

Comment un conflit peut être maintenu pendant si longtemps ? La réponse est: l'organisation et... l'amour du maillot. «Ce que nous avons fait en premier a été de



Les salariées des maisons de retraite ont compris que la mobilisation était la seule voie possible. Nous savions que la victoire était entre leurs mains, et que plus elles seraient nombreuses à se mobiliser, plus elles avaient de chances de gagner

créer un groupe de travail, formé par une dizaine de déléguées venant de toute la province. Chaque fois que nous convoquons une nouvelle vague de grèves, nous décidons des actions présentant un impact public que nous allions réaliser et où nous allions les mettre en œuvre». Ces déléguées, se réunissaient à leur tour avec des salariées et d'autres déléguées et rassemblaient des idées. «La communication entre nous a été très importante», soulignent-elles, «non seulement pour les idées qui ont surgi, mais également pour les liens affectifs et personnels que nous avons tissés petit à petit».

Le maillot vert, symbole de la lutte des salariées des maisons de retraite, est le fruit de cet échange constant. Un maillot qui est devenu la pièce d'identité de tout le collectif, même chez les personnes qui ne faisaient pas partie d'ELA au début du conflit. «Le sentiment d'appartenance au groupe et de force que nous a donné le maillot a été incroyable», commentent ces déléguées. «Nous enfilions le maillot vert et nous nous sentions comme des héroïnes capables de tout», expliquent-elles avec un sourire.

Le soutien de tout un syndicat. «Nous ne nous sommes jamais senties seules. Nous avons reçu le soutien des structures municipales, de la fédération, des services juridiques, du département de communication... Nous avons senti que le syndicat était présent et travaillait pour nous», affirment-elles. Ces salariées mentionnent particulièrement le service de l'égalité des genres, clé dans la socialisation de leur lutte et leur connexion avec le mouvement féministe ainsi que les organisations sociales en rapport avec les soins à la personne.

En effet, la socialisation d'une mobilisation qui allait au-delà du domaine strictement professionnel a représenté l'une des autres clés de la



victoire. «Bien que cela semble incroyable, ni le Conseil provincial de Biscaye (Diputación Foral de Bizkaia) ni les entreprises ne semblaient s'intéresser à la précarité dont nous, les salariées des maisons de retraite, étions victimes. Mais, quand nous avons été capables de rendre public le débat de la réalité des maisons de retraite: le manque structurel de moyens, la détérioration de la qualité de l'assistance...; quand nous avons réussi à ce que l'organisation des familles, Babestu, soit établie et nous soutiennent, quand les retraités se sont manifestés en faveur de nos revendications, quand nous avons reçu solidarité et sympathie pour notre cause; ni les uns ni les autres ne se sont senti si à l'aise. Nous avons gagné la bataille de l'opinion publique et des réseaux sociaux», affirment-elles catégoriquement.

Deux longues années de mobilisations au cri de «Erresidentziak borrokan»

(Les maisons de retraite en lutte). Un élément crucial de la victoire a été de tenir bon et de ne pas faiblir. Et ce malgré les coups durs reçus, qui ont été nombreux: licenciement de collègues (déclarés nuls par les tribunaux), ou lorsque les organisations patronales les ont convoquées en plein milieu de la grève pour arriver à un accord et a fait une offre insultante de six euros d'augmentation de salaire et deux heures de réduction de la durée de travail. «La colère motive énormément», se rappellent-elles maintenant avec un sourire; ou à Noël 2016, quand elles pensaient qu'un accord était possible et qu'elles se sont trouvées face à un Conseil provincial qui les accusait de maltraiter les personnes âgées; ou quand ce même Conseil provincial a demandé et a obtenu un service minimum de 100%... Sans aucun doute, le secret de la résistance de ces femmes s'est trouvé dans la force du collectif. «Quand l'une d'entre nous faiblissait, les autres l'aidaient à se relever, et ainsi de suite». Comme l'argumentait une collègue : «je me sens aussi fatiguée que convaincue».

Au fur et à mesure que notre lutte gagnait du soutien et de la sympathie, le Conseil provincial et les organisations patronales ont commencé à se sentir mal à l'aise. Nous avons gagné la bataille de l'opinion publique

Et après la victoire, la lutte continue. Il est maintenant temps de continuer sur tous les lieux de travail à réaliser des assemblées d'informations pour expliquer le contenu de l'accord. Autonomisées, fières et satisfaites, elles commentent à leurs collègues que se mobiliser vaut la peine; que leur combat est devenu un miroir pour tous les autres secteurs, pas seulement les secteurs féminisés ou précarisés; et que la signature d'un accord satisfaisant n'est pas un problème de domaine mais d'affiliation, d'organisation et d'outils syndicaux permettant d'aller au conflit.

MAISONS DE RETRAITE DE BISCAYE:

LES CLÉS DE LA VICTOIRE

Le 27 octobre, après presque deux ans de mobilisation, nous, les salariées des maisons de retraite de Biscaye, sommes arrivées à un accord formidable, qui permettra de dignifier les conditions de travail de 5.000 salariées. Cet Accord reprend les exigences toujours revendiquées par le secteur: journée de travail de 35 heures par semaine, salaire minimum de 1.200 euros, 100% du salaire en cas d'accident professionnel ou maladie professionnelle, augmentation des bonus pour travail dominical et de nuit, reconnaissance de la pause de 20 minutes comme temps de travail... (Note: les syndicats CCOO et UGT viennent de signer la Convention du domaine de l'État pour les maisons de retraite. Il y est établi un salaire de 974 euros par mois et une durée du travail de 1.792 heures par an. La différence est énorme).

Cette victoire repose sur trois piliers:

1.- La détermination par la mobilisation: face au chantage du Conseil provincial de Biscaye et des entreprises associées ainsi qu'à la démesure des services minimum, les grèves de plus de 360 jours ont été vitales pour parvenir à l'accord. Une fois de plus, il est évident que toute mobilisation en vaut la peine.

2.- Le soutien et l'orientation d'ELA: Au cours de ces 20 longs mois de mobilisations, l'ensemble et chacun des progrès réalisés ont été accordés et convenus avec les salariées. Malgré tout, afin de concrétiser ce qui est accordé, il est nécessaire d'être organisé et de disposer d'un groupe de militants(e) toujours préparé. Ces mobilisations en sont la preuve. Enfin, l'aide des 100.000 affilié(e)s d'ELA n'est pas de moindre importance. Grâce à leur contribution à la caisse de résistance, nous avons pu nous soustraire aux chantages du Conseil provincial et des entreprises associées.

3.- Une large diffusion du conflit: nous avons réussi à attirer les mouvements féministes et sociaux. Le travail de diffusion du conflit a créé de grandes synergies avec les mouvements sociaux, les mouvements féministes, etc. Cela nous a beaucoup aidés. Ils nous ont encouragés pour continuer à nous mobiliser. Nous souhaitons mentionner Babestu, car son combat est aussi devenu le nôtre. Merci à toutes et à tous du fond du cœur!





Donne la main à la victoire!

ENSEMBLE POUR GAGNER!

Lorsqu'au lieu de rester les bras croisés, nous nous unissons à ceux qui se trouvent à nos côtés et nous donnent la main, nos forces se multiplient. C'est ainsi que nous parvenons à améliorer nos conditions de travail et de vie ; nous nous tenons la main dans les moments les plus durs afin d'être toujours déterminés dans la lutte, nous concluons les accords en nous tenant la main et c'est avec nos mains que nous remportons la victoire.

Cela implique souvent de participer à des mobilisations ou des grèves, afin de pouvoir garantir des conditions de travail dignes. ELA dispose d'une caisse de résistance pour ses affilié(e)s. C'est un outil indispensable pour atteindre ses objectifs.

En 2017, les grèves durant trois jours entiers, ont reçu une aide ordinaire de 866,53 euros par mois. Si 35% des salarié(e)s de l'entreprise sont affilié(e)s, l'aide peut augmenter de 15%.

Dans de nombreuses grèves, l'aide peut atteindre 1733,06 euros. ELA propose une défense et des conseils gratuits*, ainsi que des renseignements et de l'aide concernant les conventions.

De plus, un groupe de travail militant s'occupe constamment de l'orientation des problèmes des affilié(e)s.

**Conformément à ce qui est établi dans le règlement concernant les services juridiques.*



Lorsqu'au lieu de rester les bras croisés, nous nous unissons à ceux qui se trouvent à nos côtés et nous donnent la main, nos forces se multiplient. C'est ainsi que nous parvenons à améliorer nos conditions de travail et de vie; nous nous tenons la main dans les moments les plus durs afin d'être toujours déterminés dans la lutte, nous concluons les accords en nous tenant la main et c'est avec nos mains que nous remportons la victoire.

Dévenez-vous!

www.ela.eus